

l'Ouvillois

JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 245 NOVEMBRE 2020

**Assistantes
maternelles agréées :
plus qu'un travail,
une vocation !**



ville-houilles.fr



Ville de Houilles



@villehouilles



@ville_houilles



ville_houilles



VILLE DE
HOUILLES

PRÉVENTION

RELANCE DU DISPOSITIF LOCAL DE SÉCURITÉ



Le 1^{er} octobre dernier s'est tenue à Houilles la première réunion du groupe de partenariat opérationnel (GPO), organisée dans le cadre de la nouvelle mandature. Dispositif piloté par la police nationale et coanimé par le maire de Houilles, Julien Chambon, ce GPO a pour vocation de coordonner le travail de l'ensemble des acteurs chargés de la sécurité et des opérations de prévention sur le territoire de notre commune : polices nationale et municipale, élus, bailleurs sociaux... Objectif : développer un partenariat étroit et renouvelé afin de coopérer de manière efficiente et d'ouvrir de nouvelles pistes d'actions capables de résoudre des questions spécifiques de délinquance ou d'incivilités.

« Chaque GPO est thématique et réunit, en fonction de la problématique abordée, différents partenaires locaux concernés, explique Claire Orosco, conseillère municipale, déléguée à la prévention et à la sécurité. Cela permet à la municipalité d'être à l'écoute et au plus près des besoins concrets de la population pour apporter des solutions adaptées aux problèmes rencontrés, car nous avons tous un rôle à jouer pour garantir la tranquillité publique de tous les Ovillois. »

Lors de la première séance de ce groupe de travail, la question centrale à l'ordre du jour était la poursuite du déploiement de la vidéoprotection et le choix des sites stratégiques où les futures caméras seront implantées. À l'avenir, le GPO se réunira régulièrement dans le but d'assurer et de faire progresser la mission de sécurité du quotidien et de proximité qui est la sienne. ■

S.J.



Ordre du jour : poursuite du déploiement de la vidéoprotection.

SÉCURITÉ

EN PATROUILLE DE NUIT AVEC LA BAC

En septembre dernier, le maire, Julien Chambon a pris part à une patrouille de nuit aux côtés des équipes de la brigade anticriminalité (BAC) de Sartrouville. « Le maire souhaitait intégrer un équipage pour



En patrouille avec la BAC, le maire a échangé, entre autres, sur le renforcement de la vidéoprotection.

découvrir directement nos modes opératoires et nos missions et échanger avec nous dans le cadre du développement d'un partenariat de sécurité accru », explique Baptiste Nansenet, commissaire adjoint de la circonscription*.

À 23h30, équipé d'un brassard d'observateur et d'un gilet pare-balles, le maire de Houilles a embarqué à bord d'un véhicule banalisé de la BAC. « Il s'agissait d'une patrouille quotidienne classique, sans itinéraire prédéterminé comme c'est l'usage, afin de discuter, sur place, des sujets propres à la ville en matière de sécurité », précise le commissaire.

L'ambiance était plutôt calme dans les rues de la commune. Au cours de la soirée, le maire a pu assister à deux événements : une intervention pour violences intrafamiliales

ÉDITO DU MAIRE

Chères Ovilloises, chers Ovillois



La sécurité est une des priorités de notre action quotidienne. Dans un contexte de désengagement régulier et continu de l'État, nous souhaitons engager notre ville sur une nouvelle voie.

Car la situation actuelle est le résultat d'un manque d'anticipation de l'équipe municipale précédente tant sur le plan des moyens humains, du déploiement de la vidéoprotection que sur le plan des partenariats avec les autres acteurs de la sécurité.

Le constat est sans appel : notre ville a près d'une dizaine d'années de retard.

Il faut tout construire. Notre projet en la matière est ambitieux. Il repose d'abord sur la structuration d'une véritable police municipale. Pour cela, nous allons augmenter ses effectifs et construire une chaîne de commandement lui permettant d'intervenir rapidement sur tout le territoire. L'arrivée, début novembre, d'un nouveau chef de la police municipale est une étape importante.

Les hommes et les femmes sur le terrain ont besoin d'avoir à leur disposition des outils pour agir. La vidéoprotection est, de ce point de vue, un complément indispensable. Nous poursuivons son extension. Sur la question du traitement des images, une réflexion est en cours pour créer un centre de supervision urbaine (CSU) municipal ou signer une convention avec la police nationale. Car, et c'est un autre volet de notre projet, il faut renouer un dialogue et des partenariats avec la police nationale.

Des réunions régulières se tiennent désormais pour échanger des informations et construire, ensemble, une politique de sécurité. Pour traiter les incivilités et les actes de délinquance, l'équipe municipale a décidé de créer une police municipale de réelle proximité. Une police municipale solide et efficace.

Cela prendra du temps et nécessitera d'y consacrer des financements. C'est pour cette raison que nous nous sommes saisis de ce sujet dès notre installation.

Julien Chambon

RÉUNION PUBLIQUE

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU 14-JUILLET

La municipalité souhaite associer les Ovillois à une réunion de consultation afin d'échanger autour du réaménagement de la place du 14-Juillet. Piétonnisation, changement du sens de circulation, projets d'animations, l'objectif est de réaliser ensemble un projet cohérent et agréable afin d'améliorer le quotidien de notre centre-ville. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les modalités de cette réunion participative seront communiquées dès que possible. ■

suite à un appel de police secours et une interpellation pour détention de cannabis à l'issue du contrôle d'un véhicule. « À Houilles, la difficulté majeure qui se pose dans la lutte contre la délinquance est liée à la quasi-absence de vidéoprotection, poursuit Baptiste Nansenet. Lors de cette patrouille, nous avons eu également des échanges ouverts et constructifs avec le maire, sur son projet de renforcer sa police municipale et de créer un centre de surveillance urbaine. Nous sommes d'ailleurs favorables à cette initiative qui reste un aspect déterminant pour renforcer la qualité du service rendu aux usagers. » ■

S.J.

* La circonscription de sécurité publique (CSP) de Sartrouville couvre les quatre communes voisines : Houilles, Carrières-sur-Seine, Maisons-Laffitte et Le Mesnil-le-Roi.

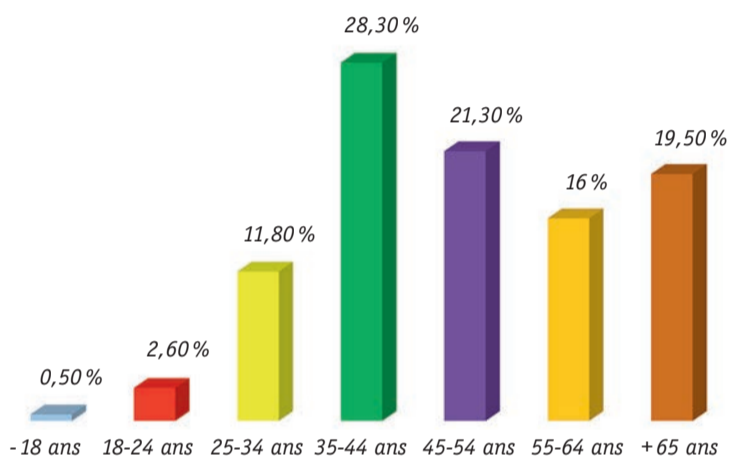
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE LECTORAT

L'enquête, lancée en septembre auprès des Ovillois, dans le but de concevoir un nouveau journal d'information municipale adapté aux attentes du plus grand nombre, nous permet de livrer aujourd'hui les principaux résultats de cette enquête. Un projet qui, courant novembre, entamera une seconde étape, avec la mise en place de plusieurs ateliers participatifs, pour une nouvelle formule de *L'Ovillois* attendue en février 2021.



Vous êtes :

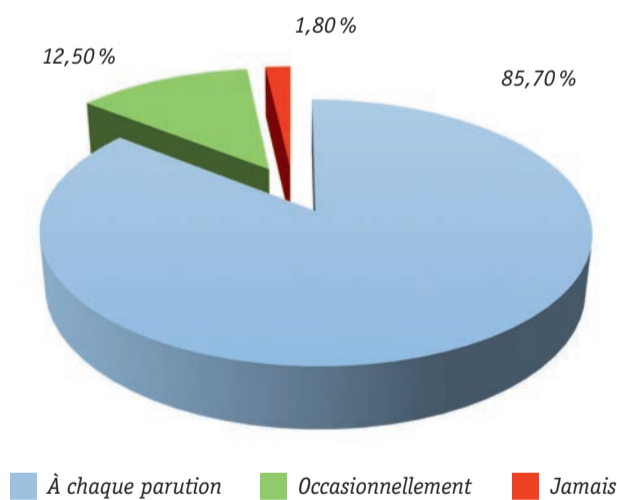
Près de 800 Ovillois à avoir répondu au questionnaire, dont 66,3% de femmes et 33,7% d'hommes, âgés de :



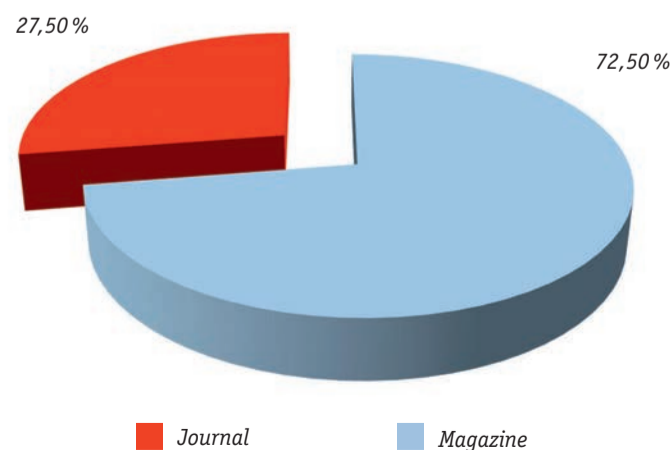
Vos habitudes de lecture :

72,5% des Ovillois sondés lisent la version papier du journal.

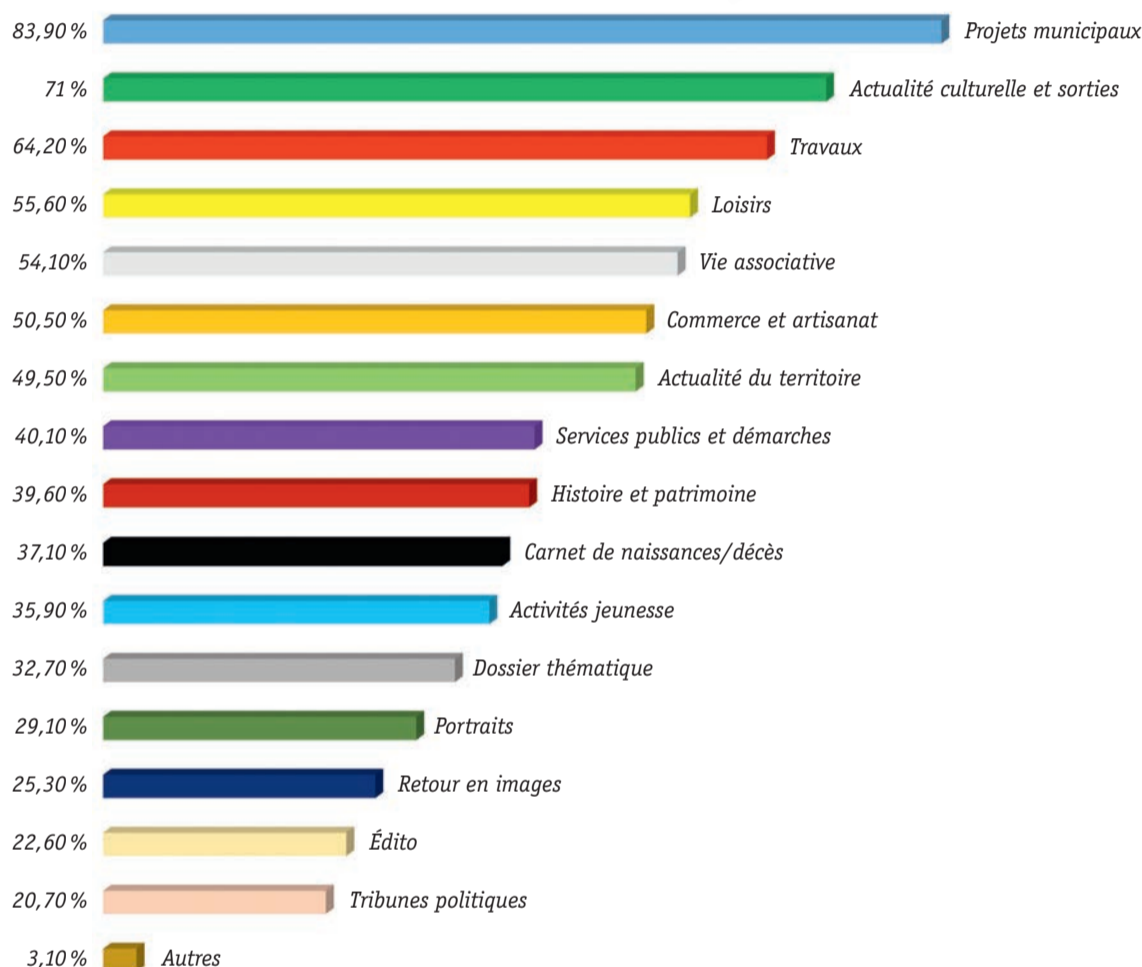
Vous lisez :



Votre format préféré :



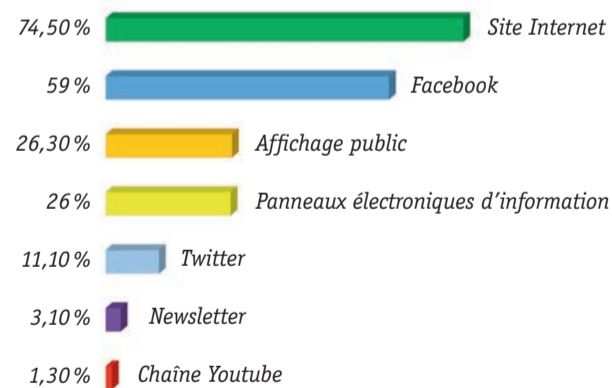
Vos rubriques préférées :



Vos thèmes souhaités :

Parmi les thèmes et/ou rubriques que les lecteurs de *L'Ovillois* souhaiteraient voir traités ou davantage développés : actions et projets municipaux, actualités sportives et culturelles, informations sur les écoles et la vie scolaire, écologie, sécurité et prévention contre les incivilités, travaux et urbanisme, témoignages et portraits d'Ovillois.

Vos autres sources d'information :



PROCHAINE ÉTAPE : DES ATELIERS PARTICIPATIFS

Trois ateliers participatifs, répartis selon les âges, seront organisés courant novembre afin d'échanger autour du contenu du futur journal municipal :

- > Jeudi 12, à 14h30 : « 50 ans et + »
- > Mercredi 18, à 18h30 : « 18-24 ans »
- > Jeudi 26, à 18h30 : « 25-49 ans »

Afin de respecter le protocole sanitaire

en vigueur, **seulement 10 personnes pourront participer à chaque atelier.** En fonction de l'évolution du couvre-feu, les horaires sont susceptibles d'être modifiés.

Inscriptions sur cabinet.rsvp@ville-houilles.fr

Pour une insertion publicitaire dans cette page, veuillez contacter Xavier Mazau (Cithéa Communication) au 06 22 16 70 25 ou au 01 80 49 51 89.

AMÉLIORER ET RENDRE PLUS ÉQUITABLE L'OFFRE EN CRÈCHES

Entretien avec Sandrine Martinho, adjointe déléguée à la petite enfance et à la vie associative.

Aujourd'hui, quels sont les problématiques et les besoins identifiés en matière d'offre d'accueil de la petite enfance ?

Au cours de ces dix dernières années, la population oilloise a beaucoup évolué avec pour conséquence la nécessité pour la municipalité d'améliorer l'offre d'accueil de la petite enfance dans notre commune. Nous souhaitons en particulier adapter cette offre aux besoins actuels des familles en développant et en proposant des modes de garde diversifiés. Il existe actuellement à Houilles 244 places disponibles en crèches collectives et familiales, un nombre insuffisant au regard des demandes des familles, de plus en plus nombreuses à solliciter ce type de mode de garde. Par ailleurs, les critères d'attribution de ces places manquent de transparence et doivent davantage prendre en compte les situations spécifiques des familles et des enfants : familles monoparentales, enfants ou parents porteurs de handicap, jumeaux... En parallèle, nous devons aider les assistantes maternelles agréées à se faire connaître pour faciliter les démarches des familles. L'offre d'accueil proposée,



mais également le métier et les compétences de ces professionnelles de la petite enfance doivent être mieux relayés. Autre problématique : développer des modes de garde occasionnels pour les parents en recherche d'emploi ou ayant des besoins irréguliers.

Quels sont vos leviers d'action pour remédier à ces problématiques et quelles vont être les priorités ?

Nous allons améliorer et prioriser les critères d'attribution des places en crèches et ouvrir les commissions d'attribution aux associations familiales afin de les rendre plus équitables. Nous étudions aussi la possibilité d'apporter des aides aux familles rencontrant des difficultés pour financer la garde de leurs jeunes enfants, par exemple en mettant en place une allocation municipale de garde d'enfant, accordée en fonction des ressources des foyers. Nous avons d'autre part deux priorités : ouvrir un relais assistantes maternelles (RAM), qui sera un lieu d'accueil et d'activités accessible aux professionnelles, aux parents et aux enfants oillois ;

et promouvoir le réseau d'assistantes maternelles libérales exerçant dans notre commune – 230 assistantes maternelles pour 650 places agréées en 2019 –, notamment via le site Internet de la Ville, pour accompagner les familles dans leurs recherches et favoriser leur mise en relation avec ces professionnelles. ■

Propos recueillis par Sophie Jobez.



Métier

LA VOIX DES ASSISTANTES MATERNELLES

À Houilles, les assistantes maternelles indépendantes, professionnelles agréées de la petite enfance, sont au nombre de 230. En mai dernier, quatre d'entre elles ont créé l'association La Voix des assistantes maternelles. « L'objectif est de créer du lien avec les familles mais également entre nous. L'association permet également de faciliter le dialogue avec les instances locales et de mieux faire connaître notre métier », explique sa porte-parole, Magalie Bouvet. Placée sous l'autorité de la protection maternelle et infantile (PMI) du département, qui délivre les agréments, la profession d'assistante maternelle indépendante est très encadrée. Pour l'exercer, les assistantes maternelles suivent une formation de 120 heures, englobant l'acquisition des compétences nécessaires, la formation aux premiers secours et la préparation au CAP accompagnant éducatif de la petite enfance. « Nous sommes ensuite régulièrement évaluées sur nos acquis



Quatre assistantes maternelles libérales ont créé une association pour mieux faire connaître leur métier.

ainsi que sur les normes de sécurité de nos logements, et suivons, pour la plupart d'entre nous, des formations thématiques complémentaires »,

ajoute Magalie Bouvet. Forte d'un véritable bagage professionnel, chaque assistante maternelle peut définir son projet

d'accueil personnalisé. « L'avantage pour les parents est de pouvoir choisir un projet éducatif correspondant au leur pour assurer une continuité pédagogique. D'autre part, notre offre d'accueil étant limitée à quatre enfants, nous sommes en mesure d'organiser nos journées en fonction des besoins de chaque enfant, et de proposer des activités ludiques adaptées à chaque âge autour de l'éveil, la motricité fine et globale, l'apprentissage du langage, l'autonomisation et la socialisation », poursuit la porte-parole. Tout au long de l'année, La Voix des assistantes maternelles accompagne les parents dans leurs recherches. « Ils peuvent s'adresser à nous en spécifiant leur demande, l'âge de leur enfant et le projet d'accueil souhaité, et nous la transmettons aux assistantes maternelles disponibles. Il en existe actuellement dans chaque quartier de la ville. »

S.J.

Plus d'infos : assistantesmaternelleshouilles@gmail.com.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ON PEUT TOUS AGIR !

Du 21 au 29 novembre, place à la 12^e édition de la Semaine européenne de réduction des déchets (SERD), coordonnée par l'Agence de la transition écologique Ademe. Ce temps fort de mobilisation met en lumière les bonnes pratiques de production et de consommation qui vont dans le sens de la réduction des déchets. Organisées partout en France, des milliers d'animations permettront de donner des clés pour agir au quotidien. Fondées sur la prévention des déchets, elles ont pour objectif d'apprendre les bons gestes afin de mieux produire (via les produits écoconçus), de mieux consommer (grâce aux produits peu emballés et écolabellisés), de prolonger la durée de vie des produits (grâce au réemploi, à la réparation et au don) et enfin de moins jeter (en créant son compost par exemple). Toutes ces animations sont organisées par des administrations, des collectivités, des associations, des éta-

blissements scolaires et des particuliers et s'adressent à tous les acteurs de la vie civile. Tout le monde peut agir ! Depuis sept ans, la communauté d'agglomération Saint-Germain-Boucles-de-Seine (CASGBS), dans le cadre de la SERD, déploie elle aussi sur le territoire différents stands d'information et d'animations autour de ces thématiques. Pour devenir un acteur de la SERD, il suffit de s'inscrire sur serd.ademe.fr. Les participants bénéficieront alors d'une visibilité de leur mobilisation, d'outils de communication gratuits et d'une reconnaissance de leur engagement, notamment grâce aux Trophées français et européens de la SERD. ■

N. B.

Plus d'infos sur serd.ademe.fr et sur saintgermainbouclesdeseine.fr, rubrique « Environnement » puis « Réductions des déchets ». **Programme complet** de la SERD sur ville-houilles.fr.



Tout porteur de projet est invité à mettre en place, dans le cadre de la SERD, des animations autour de la réduction des déchets.

NUMÉRIQUE

DES PERMANENCES NUMÉRIQUES OUVERTES À TOUS



Des permanences numériques pour un accompagnement des démarches administratives en ligne.

Le centre communal d'action sociale de la Ville de Houilles (CCAS) a mis en place, depuis le mois de mai 2019, une permanence « accès au numérique » pour les Ovillois rencontrant des difficultés à effectuer leurs démarches administratives en ligne. « C'est dans le cadre des permanences d'écrivain public proposées à la mai-

rie que nous nous sommes rendu compte que certaines personnes ne maîtrisaient pas les outils disponibles sur Internet », explique Jocelyne Jory, bénévole au sein du CCAS. Cette nouvelle permanence « accès au numérique » a ainsi pour objectif d'aider les personnes non familiarisées avec l'outil informatique, en les accompagnant dans leurs démarches en ligne, dans le respect de la confidentialité des données. « Nous les aidons dans la création de comptes personnels sur les sites d'organismes sociaux tels que la Caisse primaire d'assurance-maladie et la Caisse d'allocations familiales. Le but étant que les bénéficiaires deviennent autonomes dans leurs démarches administratives dématérialisées », conclut Jocelyne Jory. ■

N. B.

Les mercredis, de 14h à 17h, sur rendez-vous, à la direction des affaires sociales (1, rue Jules-Guesde) ou au 01 30 86 32 70.

LES PERMANENCES GRATUITES DISPONIBLES

ADIL (agence départementale pour l'information sur le logement)

Un juriste répond à toutes vos questions concernant le logement. Les 2^e, 3^e et 4^e mardis après-midi de chaque mois.

BAE (Boucle accueil emploi)

Accompagnement des demandeurs d'emploi dans leurs recherches : point sur le projet professionnel, élaboration d'outils de communication, préparation aux entretiens d'embauche... Les jeudis après-midi.

Écrivains publics

Assistance à la rédaction de courriers ou pour remplir un formulaire. Les mardis matin et vendredis après-midi.

CIDFF (centre d'information du droit des femmes et des familles)

Information et/ou orientation juridique dans différents domaines tels que le droit de la famille, l'aide aux victimes ou le droit du travail. Les mercredis matin et les vendredis matin.

Crésus

Aide à la réalisation de démarches, dans le cadre de la prévention du surendettement (constitution de dossiers de surendettement, suivi tout au long de la procédure, conseils dans la gestion du budget...). Les 2^e et 4^e lundis matin de chaque mois.

SOCIAL

LE DISPOSITIF « YES » CONTINUE EN HIVER

Face au contexte sanitaire actuel, le département des Yvelines a décidé de prolonger le dispositif « Yes », habituellement mis en place en été, pendant toute la période hivernale. Organisé par l'association 2AD Yvelines, en partenariat avec la Ville, le dispositif désormais appelé « Yes + », propose aux seniors des visites de convivialité, des activités ludiques et numériques, des promenades, des échanges téléphoniques et des activités collectives dans le respect de la distanciation physique. « J'ai découvert ce dispositif par hasard en contactant la mairie dans le cadre du plan canicule et ça a changé ma vie. Aujourd'hui, j'ai 84 ans, beaucoup de mal à me déplacer et je souffrais d'une grande solitude, raconte Jeanne Maignet, une bénéficiaire du dispositif. Plusieurs "agents de convivialité" se sont occupés de

moi tout l'été, en m'appelant au téléphone deux fois par semaine et en venant me rendre visite à domicile. La personne qui venait me voir était merveilleuse, on mangeait ensemble, on allait se promener. On venait aussi me chercher tous les mercredis pour participer à des activités. Pouvoir dialoguer, être écoutée, rencontrer des gens. Cela m'a redonné la joie de vivre ! »

Si vous ou vos proches êtes intéressés par ce dispositif, le centre communal d'action sociale (CCAS) tient à votre disposition un formulaire d'inscription et peut répondre à vos questions. ■

S. J.

Renseignements à l'accueil du CCAS (1, rue Jules-Guesde) ou au 01 30 86 32 70.



« Yes + » propose aux seniors des visites et des activités, durant toute la période hivernale.

SOLIDARITÉ

UN LOGEMENT POUR BÂTIR UN AVENIR

Le mouvement Habitat et Humanisme, à travers son antenne SLB-Boucle de Seine, agit en faveur du logement, de l'insertion et de la récréation des liens sociaux. Créée en 1993, l'association, qui assure un accompagnement personnalisé, regroupe 45 bénévoles dont le travail est de tisser des liens de proximité avec les demandeurs afin de les soutenir

dans leurs démarches administratives. Intervenant aujourd'hui sur les sept communes de la Boucle de Seine, l'association gère 50 logements (six lui appartiennent, les autres sont possédés par des propriétaires solidaires). Elle accueille et aide, chaque année, environ 90 familles. Certaines d'entre elles sont logées dans un de ses logements de façon temporaire, avant de leur trouver,



L'antenne SBL-Boucle de Seine propose à des familles un accompagnement personnalisé dans leurs recherches de logement et dans leurs démarches administratives.

HABITAT ET HUMANISME

Mouvement national reconnu d'utilité publique, Habitat et Humanisme est composé de 52 associations départementales ou régionales. L'antenne SLB-Boucle de Seine est rattachée à l'organisation régionale Habitat et Humanisme Île-de-France, qui dispose de 1 500 logements dont elle assure la gestion. Si vous souhaitez rejoindre

le mouvement, vous pouvez contacter Jean-François Caillet (06 34 08 01 51) ou Jean-Louis Plantamp (06 28 05 12 46), ou vous rendre sur place (15, avenue d'Épremesnil) à Chatou, chaque jeudi, de 16 h 30 à 18 h 30.

Plus d'infos au 01 30 71 08 06 / ass.slb@wanadoo.fr et sur habitat-humanisme.org.

en lien avec les services sociaux de la municipalité ou du département, une solution de logement pérenne. « Habitat et Humanisme permet aux personnes seules ou aux familles à faibles revenus d'accéder à un logement décent, adapté à leur situation et à leurs ressources, mais aussi de bénéficier d'un accompagnement personnalisé afin de favoriser leur

insertion sociale », explique Jean-François Caillet, un bénévole de l'association. Venus d'horizons divers, les bénévoles de l'antenne SLB-Boucle de Seine mettent en œuvre au quotidien le projet et les valeurs de solidarité de l'association. Ses équipes sont ainsi au plus près des réalités locales pour répondre aux besoins des plus fragiles. ■

Q. R.

RANDONNÉE CYCLISTE

AU BOUT DU GUIDON, LA MER...



Le projet « La Seine à vélo » prévoit un aménagement complet d'environ 400 km d'itinéraires cyclables permettant de relier Paris, Le Havre et Deauville en suivant les méandres du fleuve.

En 2020, pédaler de la capitale jusqu'à Deauville deviendra possible avec un nouvel itinéraire national aménagé le long de la Seine! Né en 2015 de la volonté des départements normands et franciliens proches du fleuve d'offrir une expérience touristique riche et unique, le projet « La Seine à vélo » prévoit un aménagement complet de l'itinéraire cyclable déjà existant V33. Ce projet d'envergure s'inscrit dans une ambition de développement économique en faveur du rayonnement touristique de la vallée de la Seine. En 2020, ce sont plus de 400 km d'itinéraires cyclables qui seront inaugurés et permettront de relier Paris, Rouen, Le Havre et Deauville en suivant les méandres du

fleuve. Cet itinéraire traversera ainsi huit départements : Paris, la Seine-Saint-Denis, les Hauts-de-Seine, les Yvelines, le Val-d'Oise, l'Eure, la Seine-Maritime et le Calvados. Entre patrimoine culturel, historique et industriel, « La Seine à vélo » proposera alors une infinité d'expériences pour découvrir la Seine autrement.

Les mesures sanitaires liées à la pandémie de Covid-19 n'ayant pas permis le maintien de l'inauguration de « La Seine à vélo », initialement prévue en juin, une nouvelle date sera communiquée et un site Internet dédié sera mis en ligne prochainement. ■

Plus d'infos et itinéraires sur laseineavelo.fr.

SANTÉ

LE DMP, LA MÉMOIRE DE VOTRE SANTÉ

Le dossier médical partagé (DMP) est un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise vos informations de santé : traitements, résultats d'examens, allergies, vaccinations... Il vous permet de les partager avec les professionnels de santé de votre choix qui en ont besoin pour vous soigner. Mais le DMP, c'est quoi au juste ?

> Des données sécurisées : confidentialité et sécurité sont au cœur du dispositif. Aucun autre acteur que le patient et les professionnels de santé habilités ne peut y accéder.

> Très utile en cas d'urgence : le dossier médical peut améliorer l'efficacité de la prise en charge lors d'un appel au Samu-Centre 15. Le médecin régulateur pourra accéder

au DMP du patient lorsque l'état de celui-ci présente un risque immédiat pour sa santé.

> Comment le créer ? Vous pouvez ouvrir votre DMP en seulement cinq minutes sur le site dmp.fr. Munissez-vous alors d'une adresse courriel, de votre numéro de Sécurité sociale ainsi que du numéro de série de votre carte Vitale. Vous pouvez également ouvrir votre DMP dans une pharmacie ou dans l'un des 15 accueils de votre CPAM. ■

Une fois créé, votre DMP est accessible à tout moment depuis le site dmp.fr ou via l'application « DMP » disponible sur smartphone.

NOMINATION

JEHAN-ÉRIC WINCKLER, NOUVEAU SOUS-PRÉFET DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Par décret du président de la République, paru dans le *Journal officiel*, en date du 6 octobre 2020, Jehan-Éric Winckler, sous-préfet de Dieppe, est nommé sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye. Il remplace Stéphane Grauvogel, nommé directeur de cabinet de la ministre déléguée à la Ville, Nadia Hai. ■



LOGEMENT

LES BELLES-VUES S'OFFRENT
UNE NOUVELLE JEUNESSE

En août dernier, la Ville a réalisé des travaux à la résidence autonomie Les Belles-Vues. Ces derniers ont permis d'améliorer l'isolation thermique de l'établissement et ainsi le confort de ses locataires (79 logements de 34 m²). « *Le changement de la fenêtre de la cuisine rend mon appartement beaucoup plus lumineux, j'en suis ravie. Quant à la nouvelle climatisation, elle m'a permis de faire face à la chaleur de l'été dernier* », se réjouit une résidente. « *Je suis très satisfaite des travaux effectués, notamment au niveau du changement des bouches d'extraction dans la salle de bains et la cuisine. Cela améliore grandement mon quotidien* », ajoute une autre résidente.

Située au 56, rue Ambroise-Croizat, la résidence Les Belles-Vues a été conçue pour proposer un lieu de vie convivial et sécurisant. Côté budget, les loyers sont encadrés, la redevance unique et les résidents ont la possibilité de percevoir l'aide personnalisée au logement (APL).

En plus des espaces communs accessibles à tous, tels que le jardin privé et la salle de gymnastique, des animations diversifiées viennent ponctuer la vie de l'établissement. Des services annexes payants sont également proposés : res-



Les travaux réalisés en août dernier à la résidence Les Belles-Vues ont permis d'améliorer l'isolation thermique de l'établissement, et ainsi le confort des résidents.

tauration, laverie, studio d'accueil pour l'entourage...

Pour pouvoir soumettre une demande d'admission au sein de la résidence, il faut être âgé de plus de 55 ans et bénéficier d'un avantage retraite, être valide et autonome au sens de la grille AGGIR (autonomie gérontologie groupes iso-ressources), percevoir mensuellement le minimum vieillesse. Une visite de l'établissement, sur rendez-vous, est obliga-



toire avant de pouvoir déposer une demande. Une liste des documents nécessaires à la constitution du dossier est remise à la fin de la visite. ■

N. B.

Plus d'infos au 01 39 14 01 09
(residence-les-belles-vues@ville-houilles.fr) ou sur
ville-houilles.fr/residence-autonomie-les-belles-vues.

CONFÉRENCE-DÉBAT

PARLONS BIEN,
PARLONS SEXUALITÉ

Comment parler de sexualité avec un adolescent ? Telle est la question qui sera abordée lors du prochain rendez-vous des « Mercredis des parents ». Animée par le pédopsychiatre Stéphane Clerget, la confé-

rence-débat, qui aura lieu le 18 novembre au Ginkgo, permettra de donner quelques clés pour instaurer une relation de confiance et ainsi faciliter les échanges entre parents et adolescents. « *Les parents n'ont pas d'autre choix que d'aborder la question de la sexualité, explique Stéphane Clerget. Autrement, cela consisterait à laisser ce rôle à l'"environnement", et pas forcément dans le sens qu'ils pourraient souhaiter. Ils doivent se concevoir comme un préambule à ce à quoi les jeunes adolescents seront confrontés, puis comme une antichambre pour rappeler les éventuels dangers.* » ■

N. B.

Mercredi 18 novembre,
de 20h à 22h. Entrée libre.
Le Ginkgo (7-9, boulevard Jean-Jaurès).
Renseignements au 01 61 04 42 63.



La conférence-débat donne des clés pour faciliter les échanges entre parents et adolescents.

SOCIAL

PRIME DE NOËL

Le centre communal d'action sociale (CCAS) accorde, sous certaines conditions de ressources, une prime de Noël d'un montant de 30€ par enfant. Cette prime s'adresse aux personnes qui ont des enfants à charge de moins de 18 ans et dont le montant des ressources n'excède pas 967€ pour une famille monoparentale avec un enfant et 1016,60€ pour un couple avec un enfant. Le barème varie ensuite selon le nombre d'enfants.

Pour bénéficier de cette aide, les personnes concernées sont invitées à se présenter au

CCAS, du 2 au 30 novembre, de 8h30 à 12h (jeudi à partir de 10h30), munies des pièces justificatives suivantes : livret de famille, justificatifs de toutes les ressources d'octobre 2020 (salaire, CAF, Pôle emploi), avis d'imposition 2020 sur les revenus de 2019, relevé d'identité bancaire ou postal au nom du bénéficiaire, justificatif de domicile de moins de trois mois. ■

Centre communal d'action sociale
(1, rue Jules-Guesde).
Renseignements au 01 30 86 32 70.

JEUNESSE

LE BAFA CITOYEN, ENTRE
FORMATION ET ENGAGEMENT

Nombreux sont les jeunes à vouloir passer le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). Ce diplôme, financé en partie par la caisse d'allocations familiales et le conseil départemental des Yvelines, permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (colonies, centres de vacances et centres de loisirs). En complément, la Ville propose, au travers d'un « BAFA citoyen », une aide financière aux Ovillois âgés de 17 à 26 ans, ne travaillant

pas déjà pour la Ville. Cette aide, allant de 200 à 400€, permet de financer un brevet complet ou de compléter le financement d'un BAFA déjà en cours, que le stage soit réalisé en internat ou en externat.

Pour pouvoir en bénéficier, le jeune devra réaliser son stage pratique dans un accueil de loisirs de la Ville en qualité de stagiaire non rémunéré. Il devra également effectuer une contrepartie citoyenne en participant à divers événements organisés par la municipalité (le nombre d'heures de bénévolat variant entre 8 et 22 heures selon le financement).

À noter que le service jeunesse propose un accompagnement individuel pour réaliser les démarches d'inscription aux formations et les demandes de financement. ■

N. B.

Pour retirer un dossier : Houilles
information jeunesse, du lundi au
vendredi, de 14h à 18h (fermé le jeudi).
Le Ginkgo (7-9, boulevard Jean-Jaurès).
Renseignements au 01 61 04 42 63.

EN BREF

LES INSCRIPTIONS À L'ACCOMPAGNEMENT
SCOLAIRE CONTINUENT

Les inscriptions au dispositif d'accompagnement scolaire, organisé par le service jeunesse, sont toujours ouvertes. Les séances, qui reprennent dès le 4 novembre, s'adressent aux collégiens, de la 6^e à la 3^e, et ont pour objectif d'apporter une aide

personnalisée aux devoirs ainsi que des conseils de méthodologie. ■

Dossiers d'inscription
à retirer sur place au Ginkgo
(7-9, boulevard Jean-Jaurès).
Renseignements au 01 61 04 42 63/64.

AU CROISEMENT DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

Elle a dansé en Inde, lui a enseigné le jazz à Alexandrie... Et pourtant, c'est au conservatoire de Houilles que se sont croisés les chemins d'Aurélia Chalono et de Wadie Naim... Aujourd'hui, Aurélia, danseuse et chorégraphe, y enseigne la danse classique et contemporaine avec, à ses côtés, Wadie, batteur et percussionniste, qui l'accompagne dans ses cours de danse. « C'est une chance de pouvoir bénéficier en live de la musique de Wadie durant mes cours », souligne Aurélia. Un sentiment que partage aussi Wadie pour qui « ces cours sont une occasion unique d'utiliser tous les types d'instruments de percussion et de travailler l'improvisation ».

Diplômée du conservatoire de danse de

Cergy-Pontoise, la danseuse de 27 ans décroche l'enseignement de la danse contemporaine en l'enrichissant de pratiques circassiennes, de yoga et d'arts martiaux. « Je ne cherche pas à enseigner une danse normée, mais à permettre à chacun d'exprimer sa créativité en explorant les possibilités du corps, de l'espace et du temps. L'idée est de transmettre des outils issus de techniques variées pour nourrir et élargir notre vocabulaire dansé... »

Sensibles au partage des cultures, à la mixité des identités et des pratiques artistiques, Aurélia et Wadie composent un duo où l'art du mouvement se conjugue à l'art du rythme. ■

S. J.



Aurélia Chalono, danseuse et chorégraphe, enseigne la danse classique et contemporaine au conservatoire avec Wadie Naim, batteur et percussionniste.

L'HISTOIRE CACHÉE DE LA FAÇADE DU CONSERVATOIRE



Au cœur de la ville se dresse la façade du conservatoire de musique et de danse.

Une structure métallique, comme une grande mantille perforée. Mais savez-vous au juste ce qu'elle représente ?

Une caractéristique architecturale que le service des archives de la Ville propose de dévoiler au travers de trois affiches présentées à l'accueil de la mairie. « Le but de ces affiches est de montrer aux Ovillois que la façade du conservatoire n'est

pas simplement une structure métallique percée de simples trous, mais que ces derniers traduisent la transposition architecturale d'une comptine pour enfant très connue.

Sur la première, vous découvrirez l'historique de cette façade ; sur la deuxième, les paroles du début de la comptine ; et, sur la troisième, la partition de ce chant », explique la documentaliste de la Ville, Floriane Charlot.

Q. R.

PRÉVENTION

PLAN « GRAND FROID »

Le grand froid, comme la canicule, constitue un danger pour la santé de tous. C'est pourquoi, à l'approche de l'hiver, un plan « grand froid » peut être déclaré afin de protéger en particulier certaines populations vulnérables (nourrissons, personnes âgées ou à mobilité réduite, personnes en situation de grande précarité ou souffrant de certaines maladies chroniques...). À Houilles, le CCAS tient un registre nominatif à destination des personnes fragiles et isolées à domicile. En cas de vague de froid, le CCAS vous appellera pour s'assurer que vous allez bien ou vous conseiller sur les dispositions à prendre. ■

Inscriptions au 0130863270 ou sur place au CCAS (1, rue Jules-Guesde).

TRIBUNES LIBRES

Le journal municipal s'ouvre régulièrement à l'expression de tous les élus composant le conseil municipal, chacun d'eux disposant d'un espace égal conformément au règlement intérieur. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

Urbanisme : les promesses à l'épreuve de la réalité

Il semble déjà loin, le temps où le candidat LREM et son équipe, en campagne électorale, fustigeaient et promettaient de stopper « un bétonnage anarchique ». Le futur adjoint à l'urbanisme assurait en réunion publique que sa bonne connaissance du « raisonnement des préfets » permettra d'aider à la renégociation des quotas de logements imposés par l'État... Quelques mois plus tard, le ton s'adoucit, éloignant les actes des paroles. Le « bilan triennal », qui montre que la ville a atteint de justesse ses obligations de logements sociaux imposées par l'État (526), est voté sans sourciller lors du conseil municipal de septembre. On n'y parle plus de « bétonnage anarchique » mais de respect de la loi, qui nous est rappelée. Notre question sur la stratégie envisagée pour éviter ces obligations reste sans réponse, si ce n'est l'annonce d'un nouveau plan local d'urbanisme (PLU), sans préciser ses contours et véritables objectifs.

L'Ovillois de septembre livre quelques annonces : « préserver les cœurs de quartiers pavillonnaires », « privilégier l'implantation (des programmes d'habitat) le long des boulevards », « aménagement d'îlots de fraîcheur... » : rien qui ne soit déjà annoncé ou inscrit dans le PLU actuel ! La transition écologique est beaucoup évoquée, mais la portée réglementaire d'un PLU est limitée dans ce domaine. Soyons tous vigilants sur ce dossier essentiel dans la préservation de notre cadre de vie.

Les élus du groupe ID Commune,
contact@idcommune.com
www.facebook.com/IDcommune

Verdissement ou véritable transition écologique ?

Toutes les campagnes électorales se verdissent, depuis peu. Qu'en est-il une fois élu ? La prise de conscience générale est positive mais les postures le sont moins. Au vu des derniers événements remarquables, canicules, incendies, ouragans, inondations, pandémies, mais aussi de la chute de la biodiversité, des pollutions de l'air, de l'eau, en fait-on assez pour protéger l'environnement ? Assurément non. Pourtant, souvent écologie rime avec économies ! Sachant que plus on tarde à investir dans la protection de l'environnement, plus on en paiera le prix dans un futur proche. Quand on veut, on peut... : il a malheureusement fallu l'épisode Covid pour montrer que l'on pouvait facilement augmenter le nombre de pistes cyclables. Une offre de transports en commun dans les quartiers excentrés pourrait diminuer l'usage des voitures dans Houilles. Un tri des déchets pourrait être mis en place dans les espaces publics. Un 2^e repas végétarien dans les cantines. Etc. Chaque commune doit faire sa part, dans l'intérêt même de ses habitant.e.s, en protégeant d'abord les plus impacté.e.s. Nous soutiendrons donc avec intérêt la mise en œuvre du volet transition écologique de la majorité municipale. Et nous insisterons pour en faire plus. Avec vous toutes et tous, promovons toutes les mesures pour mieux vivre à Houilles et pour notre futur !

Les élu.e.s Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire
Facebook : fb.me/ElusAcesHouilles
www.aces-houilles.fr
aces-houilles@protonmail.com

Annulation de la fête foraine 2020 : une décision difficile à prendre

Chers enfants ovillois, la fête foraine des vacances d'automne a été annulée. Nous en sommes vraiment désolés, pour les forains qui ne pourront travailler, et pour vous, car nous savons que vous l'attendiez avec une grande impatience pendant ces vacances scolaires bien méritées. La décision n'a pas été facile à prendre pour le maire de Houilles, Julien Chambon, et l'ensemble des élus de la majorité municipale. Mais avec l'épidémie de Covid-19, dont vous avez certainement entendu parler, il était vraiment trop risqué de la maintenir et notre rôle est aussi de veiller sur vous, sur vos parents et surtout sur vos grands-parents. Néanmoins, nous ferons tout notre possible pour la reprogrammer plus tard et nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances. Un peu de patience, si l'épidémie se calme un peu, nous vous préparons des festivités pour les vacances de Noël...

Bien amicalement.

P.-S. : nous remercions les parents de bien vouloir faire lire ce message à leurs enfants.

La majorité municipale

BANDE DESSINÉE

DES ÉDITIONS OVILLOISES
DANS L'UNIVERS DU MANHUA!

Hicham Chennaf, 37 ans, est un Ovillois aux multiples casquettes. Professeur de karaté au sein du club Le Gant d'or de Houilles et directeur de projets informatiques dans une multinationale, il relève aujourd'hui un nouveau défi : lancer une maison d'édition spécialisée dans la bande dessinée asiatique. « *Je suis passionné par les bandes dessinées chinoises qui sont en couleurs, avec des dessins très recherchés. On y retrouve différentes histoires de fiction, dont certaines portent sur les arts martiaux que je pratique depuis plus de vingt ans* », explique Hicham Chennaf. C'est avec un groupe d'amis tout aussi passionnés que l'Ovillois lance les éditions ManEd. Le nom trouve son origine dans les premières lettres des différents titres donnés aux bandes dessinées asiatiques : « manga » au Japon, « manhua » en Chine et « manhwa » en Corée. Pour son premier projet, l'équipe se consacre à l'édition du manhua *Battle Through The Heavens*, de l'artiste chinois Tian

Can Tu Dou. On y découvre les aventures de Xiao Yan, un jeune homme qui était le plus puissant de son clan et qui, du jour au lendemain, perd tous ses pouvoirs et devient la risée de tous. « *Je conseille à ceux qui ne connaissent pas cette forme de littérature de se laisser tenter pour se faire un avis. Il ne faut pas hésiter à se lancer et à être curieux* », ajoute Hicham Chennaf.

De la traduction au lettrage en passant par la correction, rien n'est laissé au hasard par les membres de ManEd. « *Nous avons en parallèle lancé une campagne de financement participatif dont l'objectif a été atteint à près de 800 %.* Nous ne nous attendions pas à un tel succès auprès du grand public ! », confie-t-il. De quoi motiver la maison d'édition à penser en grand : « *Nous aimerions lancer une nouvelle série chaque année !* » La première série, dont la sortie en librairies s'est faite le 9 octobre, sera présentée lors de la 30^e édition de Paris Manga, les 7 et 8 novembre prochains. ■



L'Ovillois Hicham Chennaf a co-créé une maison d'édition spécialisée dans la bande dessinée asiatique.

N. B.

VIE ASSOCIATIVE

IL Y A DU POT'EN CIEL
EN CHACUN DE NOUS

L'association Pot'en ciel vous propose de partager des connaissances dans le cadre du développement des capacités manuelles, intellectuelles et physiques.

Partage, bienveillance, non-jugement et ouverture... Telles sont les valeurs véhiculées par l'association ovilloise Pot'en ciel. Créée en 2015, la structure propose différents accompagnements qui ont pour but de faciliter la vie quotidienne et de développer le mieux-être des participants. « *Nous nous sommes rendu compte qu'il existait un manque de partage des bonnes pratiques dans le cadre du développement des capacités manuelles, intellectuelles et physiques. Or, chaque individu a des capacités non révélées qu'il peut exploiter et partager* », explique le président de l'association, Pierre Olivier. Différents ateliers payants, individuels ou collectifs, sont ainsi proposés aux enfants et aux adultes. Yoga du rire, optimisation du temps ou de l'espace, accompagnement pour un projet immobilier, préparation mentale, gestion du stress... Le but est de faire face aux difficultés qui peuvent

perturber le développement personnel telles que la peur du changement, le manque de confiance en soi ou encore les troubles de l'attention.

Chaque activité proposée amène ainsi le participant à réaliser un travail psychologique et émotionnel, à suivre un cheminement qui lui est propre. « *Prendre conscience de ses ressources, c'est augmenter sa capacité d'adaptation et ses performances, c'est libérer sa créativité, sa confiance en soi, ou encore développer ses relations* », souligne Geneviève, intervenante au sein de l'association. Désireuse de se développer, l'association Pot'en ciel espère aujourd'hui agrandir l'équipe des bénévoles. « *Nous sommes actuellement à la recherche de personnes bienveillantes souhaitant partager leurs expériences et faire progresser les participants* », conclut Pierre Olivier. ■

N. B.

PÉDAGOGIE

« PLUME », UNE APPLI
QUI CHATOUILLE L'ÉCRITURE

Plume », l'application d'écriture à destination des enfants de 8 à 12 ans, poursuit son envol. C'est l'Ovilloise Aude Guéneau, ancienne professeure de français, fondatrice de la start-up Plume, qui est à l'origine du concept lancé en 2017. « *Il s'agit d'une solution innovante et ludique qui a pour but de réenchanter l'écriture auprès des enfants* », explique-t-elle. Cette interface, permet aux enfants de développer leurs capacités rédactionnelles et leur goût pour l'écriture de façon ludique.

Ce projet, qui a été récompensé par la Fabrique Aviva, un concours national de l'entrepreneuriat social et solidaire, tient particulièrement à cœur à l'Ovilloise : « *Les outils numériques et les écrans, utilisés à bon escient, peuvent devenir de véritables alliés pour l'apprentissage s'ils sont associés à une visée pédagogique.* » La jeune start-up pro-

pose ainsi des solutions sur mesure et évolutives, adaptées aux différents besoins de l'enfant. « *Nous travaillons actuellement sur la recherche fondamentale, en collaboration avec le CNRS, ainsi que sur le développement technologique de nos outils* », ajoute Aude Guéneau.

En plus des abonnements grand public, l'entreprise Plume a développé une offre professionnelle destinée aux écoles élémentaires et aux entreprises. « *Ce ne sont pas moins de 10 000 enseignants de l'Éducation nationale qui sont inscrits sur notre plateforme en ligne et qui utilisent "Plume" dans leurs classes* », précise-t-elle. Des cahiers de vacances et des coffrets de Noël viennent également étoffer l'offre. Une belle entreprise qui promet de faire voler l'entrepreneuse encore plus haut. ■

N. B.



« Plume » propose ainsi des solutions sur mesure et évolutives adaptées aux besoins de l'enfant pour l'aider à progresser en expression écrite.

LES TEMPS FORTS

13^e BIENNALE DE LA JEUNE CRÉATION



Vif succès pour l'événement phare de la programmation d'arts plastiques de la ville, la 13^e Biennale de la jeune création est l'occasion de découvrir les expressions artistiques émergentes. Cette année, une dizaine d'artistes de tous horizons étaient invités pour une exposition collective et pour rencontrer un public toujours plus nombreux. Le lauréat ou la lauréate 2020 sera accueilli(e) en résidence de création la saison prochaine.

UN TEMPS DE PARTAGE AVEC LES SENIORS



La traditionnelle édition nationale de la Semaine bleue s'est déroulée du 5 au 11 octobre dernier sur le thème « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire ». En raison de la crise sanitaire, la programmation gratuite d'animations a été en partie annulée. Seules les conférences ont été maintenues en respectant les règles de protection et de distanciation.

LA VILLE FÉLICITE SES BACHELIERS



Les bacheliers oivillois de la promotion 2020 ont été accueillis, le 16 octobre, à l'hôtel de ville, par le maire et l'équipe municipale. L'occasion de les féliciter et de valoriser le travail de ces élèves qui ont obtenu leur bac, avec ou sans mention. Un précieux sésame qui leur permettra de s'engager dans des études supérieures.

DÉBAT : PLAN « FRANCE RELANCE »

La députée Marie Lebec, membre de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, était présente à Houilles, le mercredi 14 octobre, pour échanger avec les chefs d'entreprise de la Boucle de Seine sur les mesures du plan « France Relance » et les avancées pour les entreprises de la loi « Accélération et simplification de l'action publique ».



CARNET

Naissance

Janvier
Éléonore Pottier.

Août
Yasmine Mosbah.

Septembre
Séma Alirkilicarslan,
Nael Belkacem,
Clément Campuzano,
Clara Guillier,
Ulysse Lelarge,
Ethan Menguy,
Éloïse Pirus.

Mariage

Septembre
Tewfik Ait youcef
et Sara Mahiddine,

Amal Dahmani
et Djamel Mekhnache,
Laurent Etcheverry
et Sarah Yousfi,
Antoine Garnier et Arita Zeneli,
Nelson Galdes
et Andréa da Silva,
Ndeye Gueye et Pape Baby,
Yoann Martinet et Audrey Cuoq,
Xavier Miglietti
et Sarah Abdoulhousen,
Thibault Voisin et Jessica Blevec,
Thierry Zepparelli
et Nadia Cherradi.

Décès

Avril
Serge Guyot.

Août

Maria Pimentel
née Da Cruz Oliveira.

Septembre

Moussa Amiar,
Sylvie Covex,
Mohamed Djebli,
Jean Ferment,
Ana Frati née Garavito,
Émilienne Guerrier
née Glemée,
Thierry Zepparelli
Christian Mathiau,
Claudine Nicolai
née Henry,
Mauricette Zumkeller
née Ravoisier.

Directeur de la publication : Julien Chambon / Rédacteur en chef : Vincent Dubuc (vincent.dubuc@ville-houilles.fr) / Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Photos : Caroline Fayaud-Zigurs, Benoît Moyen / Correcteur et secrétaire de rédaction : Olivier Chauche / Ont collaboré : Nadia Bijarch, Sophie Jobez, Quentin Rey / Tirage : 16 000 exemplaires / Impression : RAS / Distribution : Champar / ISSN : 0183-0880 / Mairie de Houilles : 16, rue Gambetta, CS 80330 78800 Houilles / Tél. : 01 30 86 32 15



SORTIR À HOUILLES

NOVEMBRE

Lundi 2

LES MIDIS DE L'AUDITORIUM

Mini-conférence musicale autour de la découverte du blues, par Benoît Garlandat, professeur du département jazz du conservatoire. En écho au concert de blues du groupe Gunwood.

🕒 À 12 h 15.

📍 Auditorium du conservatoire.

🎟️ Tout public (gratuit, réservation conseillée).

Mardi 3

CONSEIL MUNICIPAL

🕒 À 18 h.

📍 Mairie, salle Schœlcher.

Vendredi 6

GUNWOOD

Le groupe Gunwood bouscule avec entrain et respect le blues le plus pur. La grande force de sa musique réside dans de subtiles harmonies vocales, ciselées et peaufinées dans les moindres détails, qui mettent en valeur la voix soul profonde et rocaillieuse du chanteur, et la subtilité des compositions.

🕒 À 19 h.

📍 Salle Cassin.

🎟️ Tout public (payant sur réservation à La Graineterie).



Samedi 7

GRAINES D'HISTOIRES

Trois spectacles, un atelier et un lieu unique font honneur au conte dans sa diversité. Comme à l'accoutumée, la matinée s'adresse aux tout-petits tandis que les créations de l'après-midi mélangent les styles et les publics dans une atmosphère conviviale. Avec le concours de la médiathèque Jules-Verne.

> « Émois, et moi?! »

Un spectacle tendre autour des émotions intérieures, entre comptines, théâtre d'objets, poésie et historiettes.

🕒 À 10 h et à 11 h.

📍 La Graineterie.

🎟️ Tout public (de 18 mois à 6 ans). Payant, réservation conseillée.

> « Contes autour de l'arbre »

Un atelier de sensibilisation bilingue en langue des signes, qui sera suivi d'un spectacle, vous plonge dans le monde palpitant du vivant.

🕒 À 15 h.

📍 La Graineterie.

🎟️ Tout public (dès 6 ans).

Payant, réservation conseillée.

> « Au cœur de la savane »

Ce solo tisse les uns après les autres plusieurs contes aux histoires plus étranges les unes que les autres.

🕒 À 17 h 30.

📍 La Graineterie.

🎟️ Tout public (dès 4 ans).

Payant, réservation conseillée.

Mardi 10

LES BŒUFS

Pour les passionnés de musique ! Sous le signe de la rencontre et de l'éclectisme, ces soirées musicales sont menées tambour battant par des animateurs au diapason (maintenues au format concert, sans jam-sessions).

📍 Horaires et lieu à préciser.

🎟️ Tout public (gratuit, sur réservation à La Graineterie).

Mercredi 11

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

🕒 À 11 h.

📍 Parc Charles-de-Gaulle (devant le monument aux morts).

Samedi 14

DON DU SANG

🕒 De 10 h 30 à 15 h 30

📍 École Toussaint-Guesde (allée Albert-Laporte).

🎟️ Sur rendez-vous : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/liste

Mercredi 18

PEUPLE DU FROID : HIMALAYA, MONGOLIE ET SIBÉRIE

Un voyage époustouflant et émouvant sur ces terres lointaines, immenses et gelées, auprès des nomades Nénets, des éleveurs de yacks et des aigliers dans l'Altaï.

🕒 À 15 h.

📍 Salle Cassin.

🎟️ Tout public (payant, réservation conseillée à La Graineterie).

Samedi 21

DO IT YOURSELF : TAWASHI

Fabriquer une éponge japonaise lavable et découvrir des astuces d'entretien de la maison.

🕒 À 14 h 30.

📍 Médiathèque Jules-Verne.

🎟️ Adultes (gratuit sur réservation).

Du vendredi 27 novembre au samedi 19 décembre

7^e MOIS DE LA CRÉATION LOCALE

Un temps fort consacré au dynamisme des artistes locaux. Rencontres avec les artistes durant toute la période.

« 47^e Salon des artistes locaux »

Une centaine d'artistes, photographes, peintres, dessinateurs, sculpteurs et plasticiens, exposent lors de ce rendez-vous où art rime avec passion. Leurs œuvres soulignent la richesse d'un tissu local curieux d'explorer tous les horizons de la création.

« Un collectif, des artistes »

Pour cette nouvelle édition, la gravure est à l'honneur, dévoilée dans toute sa pluralité et ses possibilités d'expérimentation pour qu'enfin l'image imprimée se confronte au lieu d'exposition ! Invité de l'année,



le collectif de gravure « Un peu capillo tracté » de Sartrouville.

📍 La Graineterie.

🎟️ Tout public (entrée libre).

Samedi 21

CHIMÈNE BADI

Dix-sept ans de carrière, des albums et des tournées qui s'enchaînent, des duos extraordinaires, des disques d'or, de platine et de diamant... Grâce à sa voix et à son authenticité, la chanteuse a noué des liens forts avec son public.

Sa nouvelle tournée est un voyage moderne et enflammé composé de ses plus grands succès et de chansons issues de son dernier album, Chimène.

🕒 Horaires à préciser.

📍 Espace Ostermeyer (16, rue Louise-Michel).

🎟️ Tout public (payant sur réservation à La Graineterie et à la Maison de la presse).



Dimanche 22

TOUJOURS PLUS VERS L'EST

Un trio instrumental du conservatoire municipal interprète des œuvres de compositeurs du XX^e siècle : Ravel, Bozza, Bartok, Chostakovitch, Ravi Shankar, Takemitsu et Piazzolla...

🕒 À 16 h.

📍 Auditorium du conservatoire.

🎟️ Tout public (dès 7 ans), payant sur réservation à La Graineterie.

Vendredi 27

LOCO CELLO

Un quartet qui fait swinguer de manière inédite musique de chambre, jazz et musiques du monde !

De Django Reinhardt à Piazzolla, de Grappelli à Mendelssohn en passant par Chopin, son répertoire ignore les frontières musicales, explosant les genres avec bonheur et virtuosité !

🕒 À 19 h.

📍 Salle Cassin.

🎟️ Tout public (payant sur réservation à La Graineterie).

Retrouvez l'agenda complet sur ville-houilles.fr.

Infos pratiques

> Conservatoire de musique et de danse (7, rue Gambetta).
Tél. : 01 30 86 23 10.
Contact : conservatoire@ville-houilles.fr.

> La Graineterie (27, rue Gabriel-Péri).
Tél. : 01 39 15 92 10.
Contact : pole.culturel@ville-houilles.fr

> Salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz)

> Médiathèque Jules-Verne (7, rue du Capitaine-Guise).
Tél. : 01 30 86 21 20.
Contact : bibliotheque-houilles@ville-houilles.fr.